



En ce temps de profonde mutation, l'enseignement catholique estime nécessaire de s'interroger sur la signification de l'existence de ses établissements pour répondre aux défis éducatifs de notre temps.

Pour cela, il propose à chacun des membres des communautés éducatives, au travers de leur responsabilité propre, d'apporter leurs questions et leurs réponses. Il appelle également à un dialogue plus large avec les différentes composantes de la société.

AVONS-NOUS BESOIN DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE ?



Avons-nous besoin de l'école catholique ?



D.R.

GILLES DU RETAIL

Les évolutions technologiques et biologiques, les dérégulations géopolitiques et financières ont un impact fort sur les sociétés et leurs façons de considérer la vie quotidienne, de relire le passé, d'envisager l'avenir et de se situer dans le temps. Plus qu'une crise qui permettrait de penser qu'une fois passée, un retour en arrière est possible, les multiples analyses mettent en exergue de profonds déséquilibres et font valoir des mutations majeures. Elles ouvrent sur de nouvelles manières de vivre ensemble, de travailler, de se découvrir et d'être heureux.

Le monde éducatif ne peut échapper à ces transformations. Les élèves des années 2010-2020 ne sont plus ceux des années 1970 ou encore moins des années 1950. Il en est de même pour leurs enseignants ainsi que pour leurs parents. Les articulations du système éducatif doivent donc s'adapter pour répondre aux nouvelles exigences et aux attentes des jeunes comme à celles des adultes et de toutes les institutions qui composent notre univers collectif.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, de multiples réflexions sont initiées. Parmi elles, figure la démarche des assises de l'enseignement catholique, qui a notam-

ment invité les membres de chaque communauté éducative à relire et à récrire leur projet sous l'éclairage de leurs fondateurs et à partir d'une vision chrétienne de la personne humaine pour examiner les écarts entre « le dire et le faire ».

Le « 1^{er} rendez-vous de la liberté éducative », les rencontres à l'occasion du cinquantième anniversaire de la loi Debré et des vingt ans de la loi Rocard, et les « États généraux de l'animation » ont prolongé, dans le cadre d'une volonté de co-construction et de co-élaboration, ce cheminement qui trouve toute sa pertinence au moment où le gouvernement engage une étude en profondeur pour refonder l'école.

La dynamique d'animation 2012/2013 est fondée sur un dialogue largement ouvert.

Ce trajet est de longue haleine, car il suppose plusieurs cohérences à bâtir : cohérence du sens anthropologique de l'école ; cohérence des épistémologies disciplinaires, elles-mêmes en constante transformation ; cohérence des attitudes éducatives et pédagogiques de la part des jeunes comme

des adultes, quelles que soient leurs implications dans le système éducatif ; cohérence des fonctionnements...

Malgré la diversité des points de vue, nous constatons et partageons d'une façon assez unanime une certaine définition de l'ambition de l'école qui est de permettre à chaque élève de maîtriser sa parole d'homme afin de : comprendre ; comprendre les autres ; se comprendre soi-même ; trouver sa place dans la société ; découvrir le sens de sa vie au regard de l'histoire de l'humanité. Cette maîtrise au travers du « savoir lire, écrire, s'exprimer, communiquer » tant sur le plan écrit, qu'oral, musical, sportif... est une clef pour restituer et pour faire fructifier les connaissances, qui sont des savoirs intégrés dans sa personnalité, et les mettre au service d'autrui.

Cette même maîtrise passe par une découverte d'un sens du collectif et fait appel à des attitudes de confiance ainsi qu'à des actes de responsabilité et d'engagement tant de la part de l'élève que des enseignants. Ils sont aidés en cela par les parents et par toutes les structures constitutives de notre société, car « l'école de la parole » ne s'arrête pas aux murs de l'école. Cette école doit donner la possibilité de découvrir



et de développer ses talents, quelles que soient ses facilités, ses fragilités et ses difficultés, et de les faire vivre au sein de valeurs communes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Personnes extérieures

Jean Rostand, dans *Inquiétudes d'un biologiste*, montre que la question de cette quête du sens de nos actions, et donc de l'éducation à proposer, n'est pas d'aujourd'hui : « *Peu m'importe, dit-il, quels seront demain l'aspect des cités, la forme des maisons, la vitesse des véhicules... mais quel goût aura la vie ? Quelles seront pour l'homme les raisons de vouloir et d'agir ? Où puisera-t-il le courage d'être ?* »

Ainsi, ce véritable virage de notre société est appréhendé dès à présent dans le travail approfondi et riche des établissements catholiques d'enseignement sur leur identité. Comme le signale Éric de Labarre dans ses déclarations, les instances et structures de l'enseignement catholique souhaitent en conséquence établir un bilan partagé pour préparer l'avenir de l'école catholique. Ces dernières estiment donc nécessaire que cette année les écoles catholiques ouvrent largement leurs portes pour que la société, et notamment tous ceux qui connaissent (ou sont en relation de près ou de loin avec) les écoles catholiques, ainsi que les membres des communautés éducatives répondent à cette question : « *Avons-nous besoin de l'école catholique ?* »

Cette question est surprenante et déconcertante. Elle émane du souhait des instances de l'enseignement catholique de se mettre à l'écoute des attentes de la société vis-à-vis de son école, de mieux comprendre les perceptions, les regards, les jugements, les clichés et les idées toutes faites sur ses établissements. En effet, pour identifier, analyser et évaluer les interpellations portées sur l'école en général et sur la pertinence de leur projet spécifique, les écoles catholiques ont besoin d'aller notamment à la rencontre des familles et de toutes les personnes qui agissent dans les domaines éducatif, culturel, social, économique, administratif... Cela, non pas pour adapter leurs propositions éducatives dans une optique soit commerciale – relevant du consumérisme scolaire –, soit identitaire, mais pour identifier les pertinences attendues par la société.

Le sens de l'école catholique sera d'ailleurs précisé par l'Église dans le nouveau Statut

de l'enseignement catholique qui devrait être promulgué au printemps 2013. Fondé sur une réflexion puisée dans les textes de Vatican II, il rappellera la volonté de voir les établissements poursuivre leur démarche en étroite association avec le service public d'éducation.

Une relecture du document « L'école catholique au seuil du troisième millénaire », publié en décembre 1997 par la Congrégation pour l'éducation catholique, est dans ce contexte particulièrement éclairante : « 2. Dans le domaine plus particulier de l'éducation les fonctions éducatives se sont élargies ; elles sont devenues plus complexes et spécialisées. [...] De nouvelles exigences ont renforcé la demande de nouveaux contenus, de nouvelles compétences et de nouvelles figures éducatives en dehors des traditionnelles. [...] 3. Face à cet horizon, l'école catholique est appelée à un courageux renouvellement. L'héritage précieux d'une longue expérience séculaire manifeste, en effet, sa propre vitalité surtout dans la capacité d'une sage innovation. Il est tellement nécessaire qu'aujourd'hui encore l'école catholique sache se proposer de manière efficace, convaincante et actuelle. [...] 9. L'école catholique prend l'aspect d'une école pour la personne et d'une école des personnes. « La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l'enseignement de Jésus : c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique » [...] 17. Dans cette perspective, l'école catholique tisse un dialogue serein et constructif avec les États et la communauté civile. Le dialogue et la collaboration doivent se baser sur le respect mutuel, la reconnaissance réciproque de leur rôle propre et le service commun à l'égard de l'homme. »

Cette dynamique d'animation 2012/2013 est fondée sur un dialogue largement ouvert, incluant des personnes extérieures aux communautés éducatives pour être à l'écoute des préoccupations et des perceptions multiples de l'école, dont l'école catholique. Elle doit trouver sa place dans les diverses temps forts des établissements. « *Il ne s'agit pas, précise Claude Berruer, coordinateur du comité de pilotage, de créer des événements particuliers, mais de se laisser interroger sur les besoins éducatifs collectifs, identifiés par la société, et d'estimer comment l'école catholique peut y répondre, voire ne pas y répondre.* »

Le comité de pilotage a défini, à titre indicatif, quatre axes de travail sur les liens

entre l'école et la société : pourquoi vivre des relations qui construisent une communauté ouverte ? Comment établir une confiance qui développe des initiatives de solidarité, de coopération et d'insertion tenant compte des évolutions radicales de notre monde ? Où situer les responsabilités respectives révélant aux jeunes leurs compétences sociales et civiques ainsi que leur autonomie et leur esprit d'initiative ? Quelles orientations prendre pour reconnaître l'engagement des jeunes, des adultes et des différentes structures de la société ?

Questions essentielles

Il n'est pas envisagé d'organiser un système fastidieux de remontée des diverses réflexions et initiatives locales. Le comité de pilotage indique faire confiance au mode d'organisation habituel des établissements, associations et organismes de l'enseignement catholique, pour que soient progressivement recensés les questionnements et les engagements souhaitables.

Le Comité national, qui réunit l'ensemble des parties prenantes de l'enseignement catholique, et l'assemblée des directeurs diocésains consacreront le temps d'échange et de débat nécessaire lors de leurs sessions d'automne et de printemps, pour saisir l'ensemble des démarches engagées sur tout le territoire et intégrer les diverses contributions dans l'animation de la « 1^{re} convention de l'enseignement catholique » qui se déroulera les 1^{er} et 2 juin 2013 au Parc Floral de Paris, dans le bois de Vincennes.

Cette convention, qui n'oubliera pas d'associer largement les élèves, confrontera les réalités et les représentations multiples de l'école catholique, les situera face aux enjeux éducatifs et en déduira des questions essentielles ainsi que des pistes d'actions prioritaires en lien avec le nouveau Statut.

Comme nous le dit Jean-Claude Guillebaud dans son essai *Une autre vie est possible* : « *J'aimerais trouver les mots pour dire à quel point m'afflige la désespérance contemporaine. Elle est un gaz toxique que nous respirons chaque jour, sans réfléchir... L'espérance a partie liée avec cet infatigable recommencement du matin. Elle vise l'avenir mais se vit aujourd'hui, les yeux ouverts. Avec passion.* »

[*] Cf. Jean-Paul II, « Discours au 1^{er} Congrès de l'école catholique en Italie », dans *L'Osservatore Romano*, 24 novembre 1991, p. 4.



Un an de réflexion

Journée des communautés éducatives, réunions de chefs d'établissement, d'Apel ou d'Ogec... Tous les acteurs de l'enseignement catholique sont invités, dès la rentrée, à creuser une question : « Avons-nous besoin de l'école catholique ? » Claude Berruer, adjoint au secrétaire général, nous expose les raisons qui ont présidé à ce choix.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

Pourquoi lancer une réflexion sur la raison d'être de l'école catholique ?

Claude Berruer : Deux éléments nous y ont poussés. Tout d'abord, l'actualité de l'enseignement catholique. Les premières assises se sont tenues en 1992 avec la promulgation du Statut actuel. Ont suivi vingt ans de recherches-actions sur la mission de l'enseignement catholique, ponctués par les assises, l'exploration éducative, la réflexion sur la loi Debré et la loi Rocard... Alors qu'un nouveau Statut va être promulgué au printemps prochain, nous devons définir quels engagements prendre pour que ses orientations soient effectivement mises en œuvre dans les établissements.

Le deuxième élément est l'arrivée d'une nouvelle majorité qui s'interroge sur comment mieux faire de l'école une chose publique. Cela nous conduit à nous poser trois questions : que faut-il revisiter du lien historique entre la République française et l'école ? Comment l'école, aujourd'hui, peut-elle répondre aux préoccupations de la société ? Qu'est-ce qui peut aider l'école à devenir un levier de changement dans un contexte mondialisé ? Voilà qui devrait nous permettre de nous situer dans une histoire, une actualité et la préoccupation de l'avenir.

La question posée à l'enseignement catholique peut paraître un brin provocatrice...

C. B. : Tant mieux, cela stimulera la réflexion ! L'interrogation, évoquée précédemment – « À quels besoins l'école doit-elle répondre pour aujourd'hui et pour demain ? » – amène en effet tout naturellement à se demander : « Est-ce que l'enseignement catholique a encore une contribution spécifique à apporter pour répondre aux besoins collectifs identifiés par la société ? »

Qui a la responsabilité de cette animation au niveau national ?

C. B. : Un comité de pilotage que je coordonne, et qui réunit l'ensemble des composantes de l'enseignement catholique. Au niveau territorial, nous souhaitons que les instances (Codiec, Caec...) mettent cette démarche à leur ordre du jour. Directeurs diocésains et chefs d'établissement vont devoir s'organiser, mais, dans le même temps, tous les organismes vont mobiliser leurs échelons territoriaux. Nous espérons ainsi aboutir au niveau régional à un pilotage collégial, à l'image du pilotage national.



© G. Brouillet-Wane

« Nous acceptons l'idée d'être bousculés, sans forcément nous autojustifier. »

sa voix. Ainsi, lors des assemblées générales des directeurs diocésains, commissions permanentes ou Cnec, chacun sera invité à faire un rapport d'étape. Tant au niveau national que territorial, nous aurons intérêt à articuler des regards séparés (une Udogec pourra, par exemple, prévoir un temps de travail sur cette question) avec des regards croisés (Apel/Udogec/Formiris...).

Comment les apports des uns et des autres seront-ils synthétisés ?

C. B. : Nous n'avons pas créé un site national pour récupérer les remontées car l'expérience nous a appris que cela ne marchait pas. Chaque réseau et organisme – Urcec, Cneap, Addec... – fera entendre

Quels sont les outils à la disposition de tous ?

C. B. : Les chefs d'établissement, ainsi que tous les responsables institutionnels, ont reçu en juillet dernier un document intitulé *Avons-nous besoin de l'école catholique ?* Il expose la dynamique et comprend quatre fiches thématiques pour lancer la réflexion. Ce dossier d'*Enseignement catholique actualités* a



aussi pour objet de les outiller. Ils peuvent, en outre, poser des questions complémentaires à l'adresse électronique ouverte à cet effet¹.

Concrètement, comment les établissements peuvent-ils s'approprier cette démarche ?

C. B. : La journée des communautés éducatives est le moment idéal pour cela. Il s'agira, cette année, non pas d'organiser une journée pédagogique, mais d'impliquer l'Ogec, l'Apel... voire des acteurs extérieurs (responsables associatifs, journalistes, chefs d'entreprise...) pour intégrer leurs regards. Les chefs d'établissement pourront s'appuyer sur les quatre fiches d'animation conçues à leur intention [lire aussi pp. 37-39]. Il leur faudra partir d'un constat qui porte sur les écarts entre les attentes de la société et la réalité de l'école. Se demander par exemple : qu'est-ce qu'un entrepreneur pense aujourd'hui de l'école ? Ou encore : qu'est-ce que les médias renvoient comme représentation de l'école ? Cela est-il fidèle à la réalité ?

Dans un deuxième temps, ils seront invités à se demander à quelles attentes de la société l'école trouve légitime de répondre. Il nous faut clarifier, en effet, les responsabilités qui relèvent de l'école et celles qui relèvent des autres acteurs sociaux, de façon à ce que l'école puisse assumer sa mission. Nous retrouvons ici l'esprit du « Manifeste de l'enseignement catholique », paru avant l'élection présidentielle. Ce texte précisait quels devaient être, selon nous, les engagements de l'État, du monde économique, des parents... et, en conséquence, ce que nous étions prêts à prendre comme engagements éducatifs.

Cette dynamique d'année aura pour point d'orgue la convention qui se tiendra au Parc Floral de Paris, dans le bois de Vincennes, les 1^{er} et 2 juin 2013...

C. B. : En effet, des responsables du monde politique, économique... y seront conviés pour nous interpellier. Nous acceptons l'idée d'être bousculés, sans forcément nous auto-justifier. Ces interpellations nous permettront de tracer quelques orientations de travail et de recherche pour les années qui viennent, en cohérence avec le nouveau Statut.

Cette proposition peut-elle s'articuler avec les temps forts proposés par l'Église ?

C. B. : Je vois une convergence entre toutes ces propositions. Dans l'Église universelle et dans l'Église de France, il y a quatre invitations cette année : les 50 ans du Concile, le synode sur la nouvelle évangélisation, l'Année de la foi et puis, plus spécifiquement pour l'Église de France, la démarche *Diaconia 2013*. Il s'agit à chaque fois de remobiliser une tradition pour la mettre au service du monde d'aujourd'hui.

Il nous faut refaire alliance entre ce qui nous est légué et ce que nous avons à vivre, et non nous exiler dans une tradition parce que nous n'avons pas envie de vivre dans le monde tel qu'il est. Ce qu'on dit de la foi, en termes de démarche, peut donc s'appliquer à l'école. Soit on tombe dans la

nostalgie – Gardons l'école d'autrefois –, soit on risque la dilution – il y a tellement de défis à assumer qu'on va y répondre successivement, en oubliant la mission fondamentale de l'école.

Prenons l'anniversaire de Vatican II, qui a pour objet de revisiter le Concile pour l'actualiser. Les textes conciliaires que nous allons célébrer, nous invitent à suivre le chemin suivant : Dieu nous rejoint par la liturgie, les sacrements et sa Parole en Église, ce qui doit contribuer à nous rendre attentifs aux signes des temps et au monde d'aujourd'hui. Cette tradition vivante peut continuer à être une réponse pour aujourd'hui. Cela nous conduit au travail sur la nouvelle évangélisation, pour lequel il ne s'agit pas d'écrire un nouvel évangile mais de réfléchir à de nouveaux moyens pour le partager aujourd'hui.

Quels liens établir avec l'Année de la foi et *Diaconia 2013* ?

C. B. : À l'occasion de l'Année de la foi, Benoît XVI nous invite à faire du Credo la prière quotidienne. Or si je professe que je crois en un Dieu créateur, à quoi cela m'invite-t-il comme éducateur ? Si l'homme est fait à l'image de Dieu, je suis amené à former des enfants et des hommes pour qu'ils deviennent eux aussi des créateurs et non des exécutants... Prenons un autre article du Credo : « *Je crois en l'Esprit Saint* ». Est-ce que, personnellement, je m'efforce de me rendre attentif à l'énergie spirituelle ? Et du coup, comme éducateur, est-ce que je crois que l'Esprit Saint est aussi présent dans chacun des jeunes qui m'est confié ? Si un enfant est passif, que puis-je faire pour lui révéler qu'il peut porter en lui ce dynamisme ? Comment faire de la foi un lieu-source pour la vie et non un lieu-refuge où échapper à des difficultés insupportables ?

Enfin, le rassemblement de *Diaconia*, qui se tiendra à Lourdes à l'Ascension 2013, invite à se demander quelles sont les vulnérabilités de la société et quelles sont les réponses possibles de l'école. Comment accueillir, rejoindre, accompagner, relever ? Si la diaconie, c'est le service de la fraternité, la diaconie qu'a à rendre l'école, c'est l'œuvre éducative. Vincent Peillon a rappelé, le 5 juillet dernier, la devise républicaine, en évoquant la fraternité. C'est bien une question pour l'école d'aujourd'hui. À nous de voir, lorsque le vivre-ensemble est bousculé dans la société, comment l'école peut contribuer à l'instauration de la fraternité sociale.

Comment relier toutes ces démarches d'animation sur le terrain ?

C. B. : Surtout, il ne faut pas séparer l'équipe pastorale qui travaillerait sur *Diaconia*, par exemple, du reste des enseignants qui, eux, se demanderaient si nous avons besoin de l'école catholique ! Le chef d'établissement doit aider l'ensemble de la communauté à voir comment elle peut répondre à la mission globale de toute l'école qui est de former à la solidarité. Il y a à creuser cette idée que dans une société laïque ce que l'Église dit depuis toujours de la charité, peut contribuer à refonder, pour toute la société, la solidarité.

1. convention2013@enseignement-catholique.fr



Sens, réussite pour tous et innovation



© S. Hoguein

Claude Lelièvre,
historien de l'éducation

Réaction

L'historien (agnostique et laïque) des politiques scolaires que je suis, ne peut manquer de mettre d'abord en évidence qu'actuellement, 5 % seulement des familles confient tous leurs enfants à l'enseignement privé (le plus souvent catholique) et 45 % à l'enseignement public, et que la moitié des familles utilisent les deux secteurs pour au moins l'un de leurs enfants (sans compter celles qui envisagent de le faire éventuellement, sans passer à l'acte).

Définition de l'école catholique d'aujourd'hui et pour l'avenir

La très grande majorité des établissements privés catholiques sont « sous contrat » (l'enseignement qui y est donné devant en principe être le même que dans le public, et l'« établissement » pouvant avoir un caractère « propre » éducatif). Cela peut assurer – comme le voulait d'ailleurs l'initiateur de la loi dite « Debré », à savoir le général de Gaulle – un certain « rapprochement des esprits » (l'enseignement proprement dit devant être commun), tout en n'excluant pas une certaine diversité qui peut être porteuse de « sens ». Ces deux dimensions m'apparaissent précieuses, même s'il ne va pas de soi de les conjuguer.

Réflexion prioritaire à mener

Il faut se consacrer précisément à l'exploration active de ces deux dimensions, qui me semblent plus que jamais d'actualité face à des tentatives de « privatisation » de l'enseignement et de l'éducation sous des formes « marchandes » ou « néo-libérales » se souciant fort peu – en définitive – du « rapprochement des esprits » et d'un « bien commun », d'une part, et d'un éducatif vraiment porteur de sens, d'autre part. Il convient plus que jamais de ne pas se tromper d'adversaire en progressant vers plus de « bien commun » et de « sens » alors que les deux secteurs dominants (l'enseignement public et le privé catholique sous contrat) sont plus ou moins en danger, voire plus ou moins minés de l'intérieur par des principes ou des considérations en conflit avec leurs raisons d'être fondamentales.

« Avons-nous besoin de l'école catholique ? » La question a été posée à dix personnes pour savoir comment elles réagissent à cette interrogation, quelle est leur définition de l'école catholique et quelles réflexions leur semblent prioritaires pour son réseau d'établissements. Huit d'entre elles ont bien voulu nous répondre. Dans les mois à venir, d'autres entretiens suivront avec des personnes de différents horizons pour enrichir la démarche d'animation de l'année.

Thierry Baucher,
vice-président de l'Apel nationale

Réaction

La liberté de choix pour l'éducation de ses enfants est un droit fondamental. Par leur simple existence, les écoles de l'enseignement catholique permettent aux familles de jouir de ce droit. D'ailleurs, dans un sondage réalisé en 2009 pour l'anniversaire de la loi Debré, 80 % des familles pensaient que l'école



© Apel

catholique a toute sa place. Ayant été moi-même dans un établissement catholique, la question du choix d'une école catholique ne se posait pas pour mes enfants afin qu'ils y retrouvent un projet d'établissement fondé sur les valeurs de l'Évangile. L'attention à la personne, les repères donnés et le suivi du projet de vie du jeune caractérisent l'enseignement catholique. Ces points sont capitaux pour la construction de la personnalité, ainsi que la liberté d'initiatives et de propositions que permet l'autonomie des établissements. L'école catholique a toujours su évoluer, s'adapter, être à l'écoute des besoins de tous les élèves, de la société. Elle a, par exemple, compris très tôt l'importance du lien famille et école et a su intégrer le concept de la communauté éducative, imaginé par l'Apel. Je pense que le caractère propre de l'école catholique perdurera car celle-ci constitue un lieu privilégié d'expérimentation et répond à la nécessité de cohérence entre la perception éducative de la famille et de l'école.

Pourquoi l'Apel s'engage-t-elle dans cette démarche de réflexion qui vise à situer l'école catholique au regard des attentes de la société ?

L'Apel n'a pas vocation à vivre repliée sur elle-même. Elle est attentive aux exigences de la société et des familles qui la composent. Lors de notre congrès de juin dernier, « Inventons l'école de demain », de nombreuses idées ont émergé, et nous trouvons que cette démarche est un excellent moyen de prolonger notre réflexion et de participer activement au débat nécessaire pour faire en sorte que, sans renier ses fondements, l'école catholique adapte ses missions et les fasse valoir.

Quel conseil souhaitez-vous formuler pour la participation des parents à cette démarche ?

Cette démarche est une occasion de réfléchir ensemble sur le projet d'établissement que nous avons choisi pour nos enfants. Je désire que les parents s'engagent dans les échanges et les rencontres que proposeront les établissements, et qu'ils soient bien évidemment forces de propositions.



Bernard Toulemonde, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale

Réaction

Ma première réaction à votre interrogation est : « Quelle question ! » Quelle question, car dans une société démocratique, il me paraît tout à fait normal que les familles puissent scolariser leurs enfants dans une



école catholique suivant leur désir. On peut d'ailleurs dire que le droit de choisir pour ses enfants « un genre d'éducation » figure à la fois dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans le droit français.

Définition de l'école catholique d'aujourd'hui et pour l'avenir

J'estime que l'on ne peut parler d'une école catholique unique. Il y a de fait une très grande diversité des établissements catholiques d'enseignement selon leur rattachement congréganiste ou diocésain, selon le lieu géographique d'implantation, selon le public scolaire accueilli...

L'école catholique, rappelons-le, est d'abord une école associée à l'État par contrat. Elle est un établissement d'enseignement qui dispense des connaissances au travers des programmes officiels, prépare les élèves à une insertion professionnelle et sociale, s'adapte aux besoins de ses élèves au travers de sa capacité d'innovations et d'initiatives ainsi que de la souplesse dont elle bénéficie. Tout cela en référence, certes, à un projet éducatif fondé sur des valeurs chrétiennes et universelles. Mais l'école catholique est là pour former des citoyens au sens fort du terme, pour éduquer à la liberté sans imposer une

vision particulière. D'ailleurs, le droit français et notamment la loi Debré ne reconnaissent que des établissements catholiques et non un enseignement catholique homogène, national, qui serait une université confessionnelle face l'État comme le disait Michel Debré. Cependant, ne poussons pas les choses à l'extrême, ces établissements peuvent se rattacher à une organisation qui est celle de l'enseignement catholique et à une référence idéologique qui est le projet éducatif chrétien.

Réflexion prioritaire à mener

Modestement, je pense que les réflexions des établissements devraient se situer dans la préoccupation de donner du sens à l'association au service public et aux valeurs véhiculées par le service public. Ces valeurs, qui figurent dans la loi Debré, exigent l'ouverture à tous, sans distinction d'origine ou de croyances et dans le respect total de la liberté de conscience, et reposent sur les valeurs d'égalité et de solidarité. Tous les enfants doivent pouvoir accéder à l'école catholique et bénéficier de la gratuité de l'enseignement scolaire. Les établissements doivent également s'interroger sur des affirmations d'identité, qui peuvent germer ici ou là, et sur les dérives de l'entre-soi social. Dérives que l'on peut d'ailleurs percevoir aussi dans l'enseignement public. Dans la fracture sociale que connaît notre pays et qui est notablement présente dans le système d'enseignement public comme privé, une attention particulière doit s'exercer vis-à-vis des milieux sociaux populaires et singulièrement à l'égard des populations issues de l'immigration. Il me semble qu'il y a là une véritable et profonde interpellation.

En conclusion, je formulerais volontiers cette question suscitant une réflexion de fond : quelles contributions les écoles catholiques souhaitent-elles apporter à la nation française, à la cohésion sociale et à la mixité sociale ?

La baisse des moyens au cours de ces dernières années, nous a obligés, de part et d'autre, à regarder comment ensemble, et non en concurrence, nous pouvons répondre aux demandes des élèves et des familles. Nos établissements ont, de plus, élaboré leur propre projet pédagogique qui leur permet de développer, au-delà des obligations légales, des approches plus variées que celles de nos collègues du public. Nous avons en effet plus d'autonomie. Enfin, nous offrons un repère aux jeunes qui osent afficher leur adhésion aux valeurs chrétiennes. Et au-delà de la religion, cette ouverture participe à la formation de la personnalité de tous les élèves.

Définition de l'école catholique d'aujourd'hui et pour l'avenir

Une école ouverte à tous avec un regard de proximité, une attention à chacun, une ouverture sur des réalités différentes et des projets éducatifs innovants. Dans mon établissement, par exemple, nous avons mis en place au niveau du primaire des « classes plateaux » où les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont la possibilité de suivre un programme personnalisé. Cette notion de différenciation doit être développée dans le futur. L'enseignement catholique doit profiter de l'autonomie dont il dispose pour faire preuve de créativité dans ce domaine.

Réflexion prioritaire à mener

Beaucoup de réformes ont modifié le lycée. En revanche, le collège est resté archaïque : l'uniformisation est allée beaucoup trop loin. Tout le monde n'apprend pas de la même manière. Il nous faut par exemple introduire plus d'activités concrètes qui correspondent à des modes d'apprentissage adaptés à certains publics, réfléchir aux articulations entre école, collège et lycée. L'enseignement catholique doit interpellier les pouvoirs publics sur toutes ces questions.

Régis Bergonier, chef d'établissement du groupe scolaire des Servites de Marie S^{te}-Julienne - S^t-Louis - Blanche-de-Castille, à Villemomble

Réaction

Le service que rend l'enseignement catholique à la France est évident : nous intervenons dans des domaines et des champs de compétences complémentaires de l'enseignement public.



D. R.



Sabine de Beaulieu, déléguée générale de l'association Jeunesse et Entreprises

Réaction

A l'heure où l'enseignement se pose la question de ses orientations futures, force est de constater une vraie évolution du côté de l'enseignement public comme de l'enseignement privé dont les méthodes et préoccupations tendent à se rapprocher de plus en plus.

L'enjeu est de taille car l'éducation et la formation de notre jeunesse conditionnent l'avenir de notre pays, préoccupé par le taux décroissant d'employabilité des jeunes. Il doit ainsi s'inscrire en cohérence avec les réformes auxquelles sont appelés régulièrement les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et



de la Recherche ainsi que du Travail et de l'Emploi, avec lesquels l'association Jeunesse et Entreprises, reconnue d'utilité publique, travaille en étroite liaison grâce à des

accords-cadres pérennes, signés depuis sa fondation par le président Yvon Gattaz il y a 25 ans. Les mesures prises successivement ont notamment permis de mettre en place une démarche expérimentale, souvent innovante, à laquelle nous sommes très attachés car elle est indispensable pour s'adapter aux mutations de la société : évolution des mentalités des jeunes, d'une part, ainsi que de leurs enseignants et familles, nécessitant un enseignement plus flexible, avec l'introduction des nouvelles technologies et du numérique ; besoins des entreprises, d'autre part, car ce sont elles qui jouent un rôle de premier plan dans l'insertion professionnelle en accueillant les jeunes au cours, mais aussi à l'issue, de leurs études.

Philippe Da Costa, président de la section Éducation, culture et communication du Conseil économique, social et environnemental, et conseiller du président de la Macif

Réaction

C'est une question que je trouve pertinente. Il est normal que, comme toute institution, l'enseignement catholique s'interroge sur sa mission. En quoi répond-elle aux besoins des familles, des élèves, de la société ? La mission de l'école est en effet d'accompagner un projet de société. Ces questionnements traversent, certes, l'ensemble du système éducatif mais l'enseignement catholique, de par son histoire, a une spécificité : sa liberté dans l'innovation pédagogique, dont il a su faire preuve au cours de son histoire, doit lui permettre aujourd'hui d'aller encore plus loin.



Définition de l'école catholique d'aujourd'hui et pour l'avenir

L'enseignement catholique a mis l'innovation pédagogique au centre de son projet éducatif ancré dans des valeurs humanistes. En cela, il a su accompagner les élèves dans leurs réponses aux défis du xx^e siècle. Mais depuis, les inégalités face au savoir se sont renforcées, et pour faire face aux nouveaux enjeux, il doit rester un espace innovant en développant, par exemple, les méthodes de travail collaboratives, l'empathie. Il a l'obligation de rester à la pointe.

Réflexion prioritaire à mener

Je vois trois grands chantiers : il faut redonner aux étudiants l'envie d'embrasser le métier d'enseignant. Par ailleurs, l'enseignement catholique doit réfléchir à la manière de conjuguer l'autonomie des établissements et les contraintes administratives d'une politique éducative pilotée au niveau national. Enfin, il doit prendre à bras-le-corps la question de l'échec scolaire et donner une nouvelle impulsion afin de faire de l'école une école de la réussite pour tous. Il ne lui faut pas aujourd'hui perdre de vue les impulsions de ses fondateurs.

Réflexion prioritaire à mener

Ces efforts menés de part et d'autre ont été suivis d'effets très positifs, privilégiant notamment l'orientation continue, l'accompagnement personnalisé, toutes les formes d'alternance ainsi que le goût d'entreprendre par le témoignage de créateurs. Efforts dans lesquels les instances de l'Éducation nationale se sont fortement investies au cours de ces dernières années. L'enseignement catholique y a pris sa place en s'appuyant notamment sur son réseau « École et monde professionnel », initié par l'Apel. Mais les objectifs sont loin d'être atteints. On gagnerait en efficacité par une organisation plus structurée de l'orientation des jeunes vers des formations professionnalisantes. Jeunesse et Entreprises, qui bénéficie d'un réseau actif de 30 clubs réunissant chefs d'entreprises et d'établissements publics et privés, a ainsi mis en place de multiples actions pour créer des passerelles et des liens de proximité enseignants-entreprises, en s'appuyant sur l'ensemble des partenaires concernés, publics et privés, dans un souci de bonne coordination.

Compte tenu de la diversité des besoins et cultures exprimés, chacun des interlocuteurs se doit d'agir en complémentarité et selon ses spécificités. C'est d'ailleurs à ce titre que l'enseignement catholique aurait tout intérêt à réactualiser les missions essentielles qui pendant de nombreuses années ont été à la base de son succès auprès des familles mais ont très certainement perdu progressivement de leur sens véritable, sous la pression exercée par le classement emblématique des établissements ayant 100 % de réussite au bac. En s'attachant à revaloriser les principaux axes qui ont fait de l'éducation et de la formation de la personne du jeune une priorité, en réintroduisant le sens des valeurs et du travail au cœur des préoccupations du système éducatif mais aussi du monde économique, en redonnant confiance au jeune par la découverte de ses talents, l'enseignement catholique pourrait utilement participer au programme de réussite éducative au centre des préoccupations des acteurs concernés, enseignants et formateurs. Enfin, responsabiliser les élèves, développer leur autonomie, leur esprit d'initiative, leur capacité à travailler ensemble sont autant d'atouts pour les équipes éducatives qui y travaillent quotidiennement, contribuant ainsi à préparer les élèves à la vie professionnelle.



M^{gr} Michel Dubost,
évêque d'Évry-Corbeil-
Essonnes

Réaction

L'École catholique est là. C'est un fait. Des parents y envoient leurs enfants. C'est aussi un fait. Que veulent-ils ? Du succès scolaire ? Certainement ! De la souplesse administrative ? Probablement ! Une éducation adaptée à leur enfant ? Certainement ! De la morale ? Probablement ! Une formation qui donne toute sa place à la foi ? Pour certains, oui. Ils sont minoritaires, mais leur nombre augmente. Les besoins, vus par les parents, sont divers mais ils sont suffisamment importants à leurs yeux pour que les satisfaire puisse avoir un prix. Est-ce que la communauté catholique a besoin de l'école catholique ? Oui... mais à certaines conditions : elle doit être une véritable école, c'est-à-dire qu'elle doit rassembler de vraies compétences éducatives indiscutables et performantes. Elle doit être catholique, c'est-à-dire profondément ancrée sur le Christ par un noyau de communauté chrétienne, et totalement ouverte. C'est une gageure, car elle se doit de permettre au personnel de pouvoir vivre sa vie professionnelle d'une manière chrétienne sur place, elle doit donner de l'identité chrétienne aux élèves catholiques (amour du Christ, intelligence de la société



et capacité de dialoguer avec tous). Elle doit être respectueuse des élèves non chrétiens, mais en les ouvrant au spirituel et en leur faisant connaître les chrétiens. Est-ce tout ? C'est déjà un très vaste programme. Mais il ne peut pas être mis en œuvre dans le monde moderne sans réfléchir à la place de l'école dans la cité. Certes, il n'est pas possible de ne pas « sanctuariser » l'école pour qu'elle puisse répondre à sa mission dans le calme et la liberté. Pourtant, l'école doit renforcer ses liens avec la communauté humaine au milieu de laquelle elle vit. Il y va de son image, certes, de ses finances peut-être, mais aussi, et surtout, de la qualité de son dynamisme éducatif. Dans un monde médiatisé, les enfants et les jeunes ont besoin de savoir et de voir que la formation est un besoin d'adulte.

Définition de l'école catholique d'aujourd'hui et pour l'avenir

- L'école catholique est un lieu d'espérance.
- Un lieu de soutien de leur responsabilité pour les parents.
- Un lieu d'accompagnement personnalisé des enfants et des jeunes dans leur scolarité.
- Un lieu de relations humaines fortes.
- Un lieu de prière et de foi.

Réflexion prioritaire à mener

Être une véritable communauté éducative.

Gilles de Bailliencourt,
directeur diocésain
de Lyon

Réaction

Au Burkina Faso, un des pays les plus pauvres du monde, où un enfant seulement sur quatre est scolarisé, l'État demande à l'Église de se réinvestir dans l'enseignement en ouvrant de nouvelles écoles afin d'augmenter le taux de scolarisation. Si tout le budget de l'État burkinabé était consacré à l'éducation, cela ne suffirait pas à scolariser 100 % des enfants. La société burkinabée a bien besoin de l'école catholique pour réaliser cet effort collectif. Et l'Église-servante prend naturellement sa place dans ce service du petit d'homme, comme en soignant les

© S. Horiguain



malades dans les dispensaires ou en creusant des puits. D'une façon désintéressée car l'Église n'est pas une secte qui a réussi. Mais en France, l'État pourrait scolariser 100 % des enfants présents sur le territoire. Un effort financier significatif serait, certes, nécessaire mais si le monopole était une volonté politique forte, ce serait techniquement réalisable. Alors, avons-nous besoin de l'école catholique aujourd'hui en France ? Non, car les établissements catholiques ne sont pas les indispensables supplétifs

d'un service public, qui pourrait se passer d'eux.

Réflexion prioritaire à mener

En revanche, nous croyons que c'est aussi servir le petit d'homme que lui offrir une proposition éducative différente. Nous croyons que l'Évangile est toujours d'actualité et que les jeunes ont plus besoin de témoignages d'espérance que de neutralité, de transcendance que de laïcité, de vies données que de prudentes abstentions. D'où l'impérieuse nécessité pour les établissements associés par contrat de vivre leur « caractère propre », sans confusion des genres. Si c'est pour faire la même chose que le public, pourquoi refuser le monopole ? Cette exigence fondatrice est à conjuguer au présent, mais aussi au futur pour continuer à répondre aux attentes des familles, de la société, de l'Église.



Réalités et représentations de l'école catholique

L'enseignement catholique invite les établissements et les organismes, à tous les niveaux territoriaux, à se laisser questionner sur sa pertinence par les membres de ses communautés éducatives et par des acteurs extérieurs de la société. Une première convention nationale se tiendra les 1^{er} et 2 juin 2013 au Parc Floral de Paris, dans le bois de Vincennes, pour reprendre les divers points de vue exposés et en

tirer des éléments de stratégie. Ce temps fort n'a de sens que s'il est préparé tout au long de l'année 2012-2013 dans l'ensemble des établissements, des territoires et des organismes. Afin de faciliter cette approche, le comité de pilotage propose une réflexion autour de trois questions transversales et de quatre points cardinaux qui précisent les liens entre l'école et la société.

QUESTIONS TRANSVERSALES À L'INTERROGATION « AVONS-NOUS BESOIN DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE ? »

- Comment réagissez-vous à cette question ?
 - Quelle définition donneriez-vous de l'école catholique d'aujourd'hui, et comment souhaiteriez-vous la définir pour l'avenir ?
 - À quelle réflexion prioritaire invitez-vous les responsables de l'enseignement catholique et les communautés éducatives ?
- (Lire les premières réponses, pages 34 à 37.)

POINTS CARDINAUX

ÉCOLE ET SOCIÉTÉ : VIVRE EN RELATION

1/ Comment peut se construire une communauté ouverte ?

- Où et comment des acteurs de la communauté éducative, qui fréquentent d'autres lieux de la société, peuvent-ils évoquer des préoccupations communes, contribuer à des actions éducatives partagées ?
- Quelle prise en compte des nouvelles relations internationales ?
- Qui inviter et qui rencontrer pour ouvrir les établissements sur la société et sur le monde ?
- S'interroge-t-on suffisamment sur les représentations de l'enseignement catholique chez les acteurs de la société (médias, responsables économiques et sociaux, politiques, ecclésiastiques...)?

Plutôt que de risquer l'autojustification, quels lieux de débat ouvrir, quelles rencontres organiser pour se mettre à l'écoute et confronter sereinement les attentes et les représentations ? Quelles actions conduire ? Quels engagements prendre ?

Quels moyens peut-on se donner pour ouvrir l'école : école et quartier ? école et ville ?

2/ Dans l'école, comment aider à construire le sens de la relation ?

L'école est constituée en « communauté éducative ». L'expression, forgée au sein de l'enseignement catholique, appartient

désormais au langage de l'ensemble du système éducatif. Mais le terme de « communauté » peut être ambivalent : s'agit-il de privilégier une similitude de sensibilités, d'options (au risque du communautarisme) ou une unité de visées pour orienter la contribution de chacun à une même tâche ?

- Que pouvons-nous dire de l'édification de la communauté éducative (connaissance réciproque des acteurs, de leurs responsabilités spécifiques) ?
- Quels lieux de rencontre, pour un partage et pour la construction de projets communs ?
- Quels lieux de convivialité ?

ÉCOLE ET SOCIÉTÉ : PARTAGER LA CONFIANCE

On parle de plus en plus communément d'une crise de confiance. Les personnes (et les jeunes, tout particulièrement) peuvent douter d'elles-mêmes ; les institutions (et tout particulièrement l'école) peuvent douter d'elles-mêmes ; la France peut douter d'elle-même et est en quête d'un maintien de son rayonnement... L'école a une responsabilité d'insertion et doit être à l'écoute des réalités socio-économiques. Pourtant la confiance n'est pas toujours établie entre l'école, le monde du travail, l'entreprise...

1/ L'école dans la société : confiance ou défiance ?

- Que dit la société de l'école et de son évolution ? L'école doit-elle s'adapter à la société ou résister à certaines de ses évolutions ?
- Les mutations sociétales fortes (développement de la culture



numérique, mondialisation, précarisation économique, défis écologiques, réalités multiculturelles...) suscitent-elles créativité ou craintes ?

- Face à ces nouveaux enjeux, quelles actions déjà initiées ?
- Face à ces nouveaux défis, quelles priorités se donner ?
- Face à cette mission renouvelée, quels partenaires solliciter pour faire travailler solidairement école et autres acteurs sociaux ?

Quels moyens se donner pour mieux réussir la mission d'insertion de l'école ?

2/ Dans l'école et en famille, comment les éducateurs peuvent-ils développer une réelle pédagogie de la confiance et de l'estime ?

- Comment les divers partenaires de la communauté éducative parlent-ils des autres acteurs de cette même communauté ? Est-ce la confiance ou la défiance qui s'impose (enfants, jeunes et adultes/enseignants et parents/acteurs de l'animation pastorale et autres acteurs/associations de parents, association de gestion et personnels enseignants et de droit privé...)?
- Quelles initiatives pour plus de confiance, de solidarité et de coopération entre les acteurs ?

ÉCOLE ET SOCIÉTÉ : SITUER LES RESPONSABILITÉS RESPECTIVES

Nos contemporains peuvent avoir l'impression de forts déterminismes. L'école peut ne plus sembler en mesure de remplir ses missions. Les nouveaux défis posés par les avancées scientifiques et technologiques peuvent donner l'impression que l'individu et le citoyen sont dépassés par des questions inédites. Les cadres européens ou internationaux peuvent apparaître comme des superstructures aliénantes. Quelle place, alors, est laissée à la liberté, à la responsabilité, à l'initiative et à la créativité ?

1/ L'école dans la société : quelles responsabilités respectives ?

- Que disent les acteurs de la société des tensions conformité/originalité ; autonomie/dépendance ; créativité/exécution... ?
- Quels lieux repérer, dans la société, d'appels à la liberté et à la créativité ?
- Sur quels champs, école et autres acteurs sociaux peuvent-ils partager des responsabilités éducatives ?
- Quelles responsabilités au regard de la mise en œuvre de la solidarité, de la fraternité ?
- Quelles initiatives pour confier aux élèves, aux jeunes, des prises de responsabilité au sein de la société ?

Quelles priorités se donner, dans un contexte en profonde mutation, pour préparer une citoyenneté responsable ?

2/ Dans l'école et en famille, forme-t-on les enfants et les jeunes à la responsabilité ?

- La famille et l'école donnent-elles le goût de la responsabilité ? Que disent les adultes, dans l'école et en famille, de leurs propres responsabilités ? les salariés, de leur engagement et de leur responsabilité professionnels ? les bénévoles, de leur activité ? les responsables associatifs, de leur responsabilité ?...
- Responsabilité et liberté : entre exigences, rappel à la norme, invitation à l'initiative et à l'autonomie, quelle pédagogie ?
- Quelles mises en œuvre à l'école des piliers 6 et 7 du socle commun : « Les compétences sociales et civiques », « L'autonomie et l'initiative » ?

ÉCOLE ET SOCIÉTÉ : PRENDRE DES ENGAGEMENTS

1/ L'école dans la société : quels engagements souhaitables ?

- Quels engagements souhaitons-nous de la part des acteurs sociaux pour aider l'école à assumer sa mission ?
- Quels engagements sommes-nous prêts à prendre, comme acteurs de l'école, pour rénover l'école ?
- Quelles initiatives d'engagement conjoint peuvent être repérées ou suscitées ?
- Quels engagements souhaitons-nous voir pris par l'enseignement catholique pour participer à la refondation de l'école, dans la fidélité à notre spécificité ?

Quelles priorités se donner, dans un contexte en profonde mutation, pour faire de chacun un acteur engagé dans la rénovation de l'école ?

2/ Dans l'école et la famille, quelle invitation à l'engagement ?

- L'école, pour les jeunes, les familles, doit permettre la réussite de chacun. La société attend des citoyens engagés et solidaires. Comment peut s'articuler, dans un projet éducatif, cette préoccupation de l'épanouissement personnel et du bien commun ?
- Quelle place faire, dans la « réussite scolaire », à l'engagement ?
 - Quels engagements favoriser, en famille ou à l'école, « micro-sociétés », pour préparer à l'engagement social et citoyen ?
 - Comment favoriser, dans l'école, l'expérience de l'engagement à l'extérieur de l'école, pour nourrir le livret expérimental de compétences ?



Fiche pour animer un groupe de travail

GROUPE DE TRAVAIL DE :

– COORDONNÉES :

– COMPOSITION :

– DATE :

QUATRE POINTS CARDINAUX POUR S'INTERROGER SUR LES LIENS ENTRE L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ

	<p>Vivre en relation</p> <p><i>Comment peut se construire une communauté ouverte ?</i></p> <p><i>Comment aider à construire le sens de la relation ?</i></p>	<p>Partager la confiance</p> <p><i>L'école dans la société, confiance ou défiance ?</i></p> <p><i>Dans l'école et en famille, comment les éducateurs peuvent-ils développer une réelle pédagogie de la confiance et de l'estime ?</i></p>	<p>Situer les responsabilités respectives</p> <p><i>L'école dans la société : quelles responsabilités respectives ?</i></p> <p><i>Dans l'école et en famille, forme-t-on les enfants et les jeunes à la responsabilité ?</i></p>	<p>Prendre des engagements</p> <p><i>L'école dans la société : quels engagements souhaitables ?</i></p> <p><i>Dans l'école et en famille, quelles invitations à l'engagement ?</i></p>
3 mots clefs à identifier				
3 questions à se poser				
3 idées à mettre en débat				
3 initiatives à analyser ou à proposer				
3				